

Carte Loisirs 2023 : Mode d'emploi



ouvrir à tous de nouveaux horizons



www.ancavsc.fr

vacances | sport | culture

*Accessibilité pour toutes et tous à la culture,
aux loisirs et aux vacances !*

SOMMAIRE

A. La Carte Loisirs : Comment adhérer ?..... Page 3

B. Les services inclus dans la Carte Loisirs..... Page 4

I. Billetterie..... Page 4

II. Réservations de vacances..... Page 6

III. Séjours individuels sur mesure..... Page 7

IV. Mutualisation..... Page 8

V. Les paniers d'été et de Noël..... Page 9

VI. L'assurance..... Page 10

A. La Carte Loisirs : Comment adhérer ?

Une carte, un réseau

Le projet Carte Loisirs, ce sont 19 associations régionales, départementales ou locales, mettant chacune en valeur la diversité culturelle et de loisirs de sa région.

Votre association ETCL PACA, c'est votre lien de proximité pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets de vacances, de loisirs et de sorties culturelles.



Votre adhésion vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels au niveau régional et national.

La Carte Loisirs est nominative et valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Vous devez toujours être en mesure de la présenter lors d'un contrôle, accompagnée d'une pièce d'identité.

Carte Loisirs 2023 : Les tarifs

Tarifs pour les salariés/adhérents/syndiqués des structures adhérentes :
Famille* : 18€
Célibataire : 14€
Retraité, chômeur, étudiant : 9€

* La carte familiale s'applique avec les enfants jusqu'à 25 ans résidants au domicile des parents.
A noter : une carte est remise pour chaque membre de famille.

Pour adhérer, rapprochez-vous de votre CSE.

B. Les services inclus dans la Carte Loisirs

I. Billetterie

Grâce à votre adhésion, vous bénéficiez d'une billetterie de proximité locale et nationale pour les sorties loisirs, culturelles, les forfaits de ski, remontées mécaniques, location de matériel et autres activités hiver à tarif préférentiel. Vous retrouverez l'ensemble de nos partenaires dans nos guides :

✓ Le guide régional ETCL PACA :

Répertorie l'ensemble de notre billetterie régionale culturelle et de loisirs à tarif préférentiel (cinémas, musées, théâtres, loisirs, parcs d'attractions...), ainsi que la plupart des stations des Alpes du Sud avec lesquelles nous vous proposons des tarifs très intéressants sur les forfaits de ski et activités hiver.

✓ Le guide des avantages :

Répertorie l'ensemble de la billetterie nationale à tarif préférentiel classée par région (cinémas, musées, théâtres, loisirs, parc d'attractions...). Pour les tarifs n'y figurant pas, n'hésitez pas à nous les demander.

Nos guides sont disponibles en téléchargement sur notre site : www.etclpaca.fr > Prestations > Billetterie.

Également disponibles en format papier à l'association.



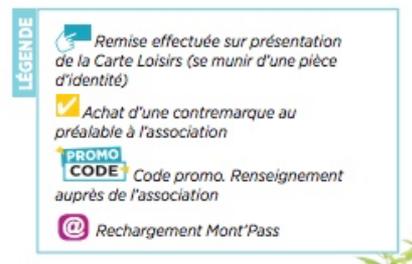
À propos Adhérents **Prestations** Actualités Contact ☎ 04 91 91 26 31

ANCAVSC
Carte Loisirs 2023
vacances | sport | culture
www.ancavs.fr

Consultez tous nos partenaires billetterie culturelle, loisirs et sports

VOIR LES PARTENAIRES

Afin de savoir comment bénéficier des tarifs préférentiels, référez-vous aux pictogrammes mentionnés sur la légende dans les guides :



Remise effectuée sur présentation de la Carte Loisirs :

Vous présentez votre carte directement au guichet de notre partenaire, vous réglez et bénéficiez du tarif préférentiel sur place. Une pièce d'identité peut vous être réclamée en cas de contrôle, tout manquement à cette modalité prévue peut engendrer le refus du tarif réduit par notre partenaire. La carte étant nominative, une carte = un billet.

Achat d'une contremarque au préalable à l'association :

Vous pouvez nous faire votre demande de billetterie par téléphone ou par mail, en nous donnant le maximum d'informations : le nombre de billets souhaité (adulte ou enfant avec âge des participants), la date de visite souhaitée, le mode de paiement de votre commande, ...

Nous vous établirons le bon de commande correspondant à votre demande (articles, quantités, montants). A noter, des frais de gestion sont appliqués en fonction de la quantité commandée et des conditions générales de vente peuvent être précisées sur votre bon de commande. A réception de celui-ci et si validation de votre part, il faudra effectuer le règlement soit :

- Par virement bancaire sécurisé (RIB joint au bon de commande)
- Par chèque à l'ordre d'ETCL PACA
- Par paiement bancaire en ligne via notre lien sécurisé (des frais supplémentaires seront appliqués par transaction bancaire)

A réception du règlement de votre commande dans sa totalité, nous vous ferons parvenir votre facture acquittée ainsi que les contremarques.

Attention : selon nos partenaires, la billetterie se présente sous forme physique ou électronique. Dans le cas de la billetterie physique nous vous conseillons d'anticiper votre commande afin de la recevoir dans le délai souhaité. A noter, des délais peuvent s'ajouter dans le cas de stock insuffisant ou d'envoi postal. Vous pouvez également venir récupérer votre commande dans les locaux de notre association lorsque cela est possible afin d'éviter ce délai postal. Concernant la billetterie électronique, le délai est plus court puisque les e-billets sont directement envoyés sur votre boîte mail à réception de votre règlement.



Code promo :

Pour bénéficier du code promo, faites votre demande auprès d'ETCL. En effet, nous effectuons directement la réservation auprès de notre partenaire avec le code promotionnel, en communiquant l'ensemble des informations nécessaires (nombre de participants adulte ou enfant, date de visite souhaitée...). Vous réglez et bénéficiez du tarif préférentiel sur place.



Rechargement Mont'Pass (concerne uniquement les stations de ski) :

Vous réglez et bénéficiez du tarif préférentiel grâce à votre badge Mont'Pass (support main libre réutilisable d'une année sur l'autre et en vente 3€ à l'association) *. Vous payez votre forfait de ski via le site internet www.carteloisirs-neige.fr. Le badge Mont'pass est automatiquement reconnu et vous pourrez aller skier directement sans passer par les caisses de la station.



II. Réservations de vacances



Réservez vos vacances à tarifs réduits ...



- ✓ Afin d'effectuer une réservation de séjour, vous pouvez vous rapprocher de votre association ETCL PACA. Nous vous accompagnons dans votre démarche afin de répondre au mieux à vos attentes.
- ✓ Une fiche de pré-réservation vous sera envoyée afin de récolter tous les renseignements (lieux, dates, nombre de participants souhaités...).
- ✓ A réception de cette fiche, nous vous enverrons une ou des propositions de séjours dans les villages vacances qui correspondent à votre demande.
- ✓ Si vous souhaitez confirmer votre réservation, un acompte de 30% sera à régler afin de bloquer la réservation et le solde du séjour à régler un mois avant la date de départ (pour un séjour à date inférieure à un mois, la totalité du montant du séjour sera demandée).
- ✓ A noter, nous acceptons :
 - Le paiement en plusieurs fois,
 - La mensualisation des paiements,
 - Les chèques vacances (soumis à condition, merci de vous rapprocher d'ETCL pour en savoir plus).

Vous retrouverez l'ensemble de nos partenaires sur notre site : www.etclpaca.fr > Prestations > Vacances Individuelles.



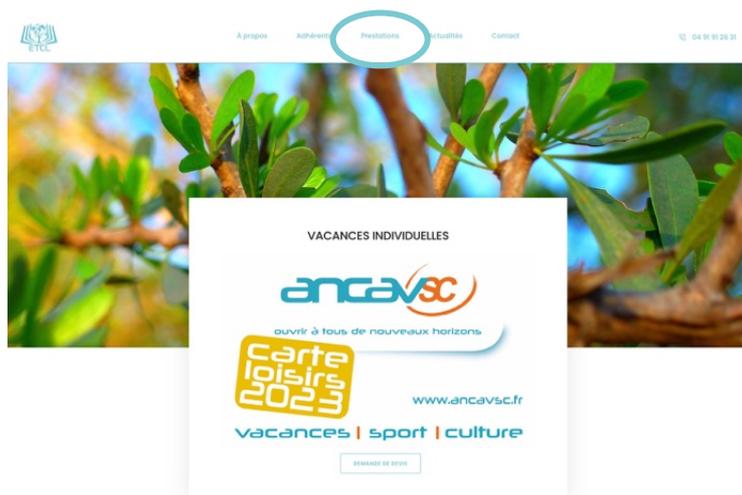
III. Séjours individuels sur mesure

Découvrez nos propositions de séjours...

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner ou pour créer sur mesure vos projets de séjours, voyages en France ou à l'Étranger. Deux solutions :

- ✓ Soit, vous choisissez un programme, déjà créé, qui vous intéresse dans nos séjours et voyages de groupe. Tous nos séjours, voyages, sont modulables. Par exemple, si vous souhaitez modifier une activité, supprimer un repas... nous adaptons le séjour. Les tarifs seront recalculés en fonction du nombre de personnes : 2,4,6...
 - *Vous pouvez retrouver l'ensemble des brochures séjours et voyages de groupe sur notre site internet : www.etclpaca.fr > Prestations > Vacances Individuelles.*
- ✓ Soit, nous créons des séjours, voyages, selon votre envie, idée, ... : week-ends, semaines, moyens courriers, longs courriers, ... Notre association vous apportera ses conseils, son accompagnement pour organiser votre séjour dans le respect de ses valeurs.

Vous souhaitez nous faire une demande ou plus de renseignements ? Nous vous invitons à contacter ETCL PACA.



IV. Mutualisation

Voyages de Groupe Solidaires et Culturels

ETCL PACA propose un programme de voyages mutualisés de la sortie à la journée au long courrier. Ce sont des voyages organisés à tarif groupe qui mêlent rencontres humaines, visites culturelles, et découvertes.

- ✓ Un large panel de destinations est proposé et renouvelé chaque année : du long courrier à la journée, de la visite culturelle à l'activité sportive, de l'hébergement solidaire aux villages vacances, de l'aventure à l'émerveillement, retrouvez un ensemble de programmes variés, créatifs, porteurs de valeurs et de sens.
- ✓ Vous souhaitez des renseignements supplémentaires ? Ou savoir comment s'inscrire ? Si une sortie, un voyage vous intéresse, nous vous invitons à contacter ETCL PACA.
- ✓ A noter, nous acceptons :
 - Le paiement en plusieurs fois,
 - La mensualisation des paiements,
 - Les chèques vacances pour les séjours en France (soumis à condition, merci de vous rapprocher d'ETCL pour en savoir plus).

Vous pouvez retrouver l'ensemble des brochures sur notre site internet : www.etclpaca.fr > Prestations > Mutualisation.



Les avantages de la mutualisation :

Dans l'esprit associatif qui nous caractérise nous mettons tout en oeuvre afin de mutualiser nos voyages (Longs Courriers, Moyens Courriers, Séjours Semaines, Week-ends, Journées) pour vous offrir le prix le plus avantageux et qu'ils soient accessibles au plus grand nombre.

- Ce service permet d'avoir plus de chance de confirmer son projet de voyage
- Ce service permet de donner accès aux voyages de groupe à tarif groupe aux collectivités qui ne peuvent pas en proposer et aux individuels
- Ce service permet de voyager sans passer par sa collectivité et ainsi rencontrer, échanger avec des salariés ou adhérents d'autres entreprises, collectivités ou associations
- Vous partagez les valeurs qui sont : le droit aux loisirs et aux vacances pour tous et dans la plus grande diversité !

« L'aventure en vaut la peine » Aristote

V. Les paniers d'été et de Noël

Un Panier Engagé !

ETCL PACA vous propose cette nouvelle prestation, pour offrir ou s'offrir un cadeau original, toujours dans le respect de nos valeurs.

Créée en novembre 2019, à l'initiative de plusieurs acteurs de l'économie sociale et solidaire, **LA PALABRIERE** a pour vocation d'être une alternative au commerce classique et de distribuer des produits issus de coopérative et de petit fournisseurs locaux et éco-responsables, de favoriser les circuits-courts et de promouvoir un modèle économique éthique et recentré sur l'humain.

Le panier engagé c'est :

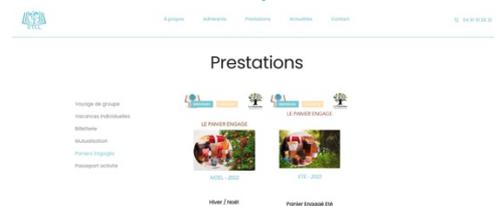
- Des produits en fonction des saisons
- Des produits issus de circuits courts
- Des produits de qualité



Pour commander, rien de plus simple ! Sur demande, nous vous enverrons les brochures des paniers d'été et de Noël, accompagnées du bon de commande à nous retourner complété.

- ✓ A réception du bon de commande, nous vous transmettrons la facture correspondante.
- ✓ A noter, nous acceptons le règlement :
 - Par virement bancaire
 - Par chèque à l'ordre d'ETCL PACA
 - Par paiement bancaire en ligne via notre lien sécurisé (des frais supplémentaires seront appliqués par transaction bancaire)
- ✓ Nous vous conseillons de passer commande au moins un mois avant la date de livraison attendue.
- ✓ Les paniers pourront être disponibles soit à l'association ETCL PACA située 26 rue Duverger 13002 Marseille soit, si la quantité de commande est élevée, dans un lieu adapté pour stocker les paniers commandés. Pour les adhérents éloignés géographiquement, nous pourrions mettre en place des solutions. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des brochures sur notre site internet : www.etclpaca.fr > Prestations > Paniers Engagés.



VI. L'assurance



L'adhésion à la Carte Loisirs vous offre une couverture d'assurance en lien avec la pratique de tout sport, détente, loisir hors compétition, toute activité culturelle et récréative réalisée via la Carte Loisirs. Celle-ci ne vous couvre que si vous ne bénéficiez pas déjà d'une assurance personnelle.

En cas de sinistre, merci de vous munir obligatoirement de votre Carte Loisirs où figurent les n° d'urgence à contacter (France et Étranger) ainsi que le n° de contrat à mentionner lors de votre appel.



Les garanties

- **Dommages aux biens :**

Matériel de sport et de loisirs, équipement, vêtement, sinistre.

Matériel de camping, de caravane, de camping-car et leur contenu 530€ par porteur de carte dans la limite de 1600€ au total. Franchise : 35€.

- **Interruption d'activités ski :**

Remboursement de la part des forfaits et des leçons de ski que l'assuré n'a pas pu utiliser à la suite de l'accident. Les forfaits et leçons à rembourser doivent être d'une durée restante supérieure à 3 jours. A hauteur de 35€ par jour dans la limite de 350€ par sinistre à compter du lendemain de l'accident.

- **Dommages corporels :**

Frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux et de transport de blessés dans la limite de 1400€. Un capital en cas d'invalidité permanente à la suite de l'accident. Un capital pour les ayants-droits en cas de décès. La prise en charge des frais de recherche et de sauvetage à concurrence des frais engagés dans la limite de 7700€ par victime en l'absence d'intervention de l'assistance.

- **Responsabilité civile :**

La recherche de responsabilité peut être amiable ou judiciaire. La MAIF défendra dans l'une ou l'autre situation l'assuré. Nous contacter pour la liste de cas exclus.

- **Assistance :**

Maladie, accident corporel, décès, vol ou perte de papiers d'identité ou d'argent, vol ou dommages accidentels ou matériels rendant impossible la poursuite de l'activité, évènement climatique majeur... Les situations sont variées, et l'assuré pourra alors en cas de difficulté nécessitant l'intervention du service d'assistance, contacter le numéro dédié inscrit au dos de la Carte Loisirs.

Nous pouvons vous envoyer la notice d'information qui présente les garanties « Carte Loisirs » MAIF par mail, pour cela contactez ETCL PACA.

*A bientôt pour de
nouvelles aventures
créatives, solidaires et
humaines avec*

